

## Les premières dents

La première dent va apparaître généralement au cours de la première année. Aux environs de 30 mois, votre enfant aura ses 20 dents de lait.

- Les bonnes habitudes se prennent tôt :  
Nettoyez ses premières dents tous les soirs.  
Dès l'âge de 2 ans, nettoyez-les matin et soir.

Progressivement, avec votre aide, votre enfant va apprendre à se brosser les dents seul. Continuez à surveiller le brossage et à l'aider tant qu'il ne sait pas se brosser les dents de manière efficace et régulière.

L'enfant doit avoir une brosse souple dont la taille est adaptée à son âge.



### Son alimentation

Habituez votre enfant à ne boire que de l'eau, pendant et en dehors des repas.



### Les examens bucco-dentaires

La première consultation chez un chirurgien-dentiste est conseillée dès 3 ans.

Ensuite, il est recommandé de consulter deux fois par an.

A 6 ans et à 12 ans, votre enfant peut bénéficier d'un examen bucco-dentaire de prévention. Votre dentiste remplira les pages 82 et 83 du carnet de santé.

### Le fluor

Le fluor protège les dents des enfants.

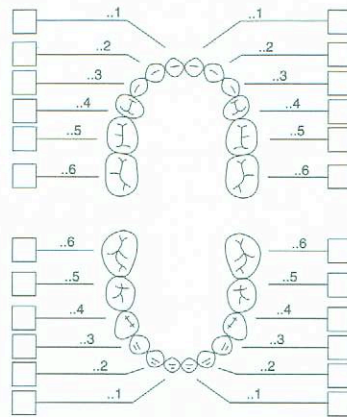
Il peut être utilisé sous différentes formes (dentifrice, sel de table, comprimés...): votre médecin ou votre chirurgien-dentiste vous aidera à choisir la meilleure solution pour votre enfant.

### Les traumatismes dentaires

En cas d'accident ou de chute, il faut consulter votre chirurgien-dentiste, même s'il s'agit d'un simple choc.



## Examen de prévention à 6 ans



Compléter le numéro de la dent selon qu'il s'agit d'une dent temporaire ou permanente.

- C Dent cariée
- A Dent absente
- O Dent obturée

Nombre de dents à soigner :

Scelléments préventifs de sillons à réaliser :

non  oui

Anomalies dento-maxillo faciales :

non  oui

### Conclusions

Rien à signaler actuellement

Consultation d'orthodontie souhaitable

Conseils personnalisés :

Soins nécessaires

Traitement en cours

Consultation spécialisée souhaitable

Date du bilan :  jour  mois  an

Signature et cachet du praticien :

### Attestation de fin de soins

(à remplir après réalisation des soins nécessaires) :

Date de fin de soins :  jour  mois  an

Signature et cachet du praticien ayant effectué les soins :

## Traitements bucco-dentaires

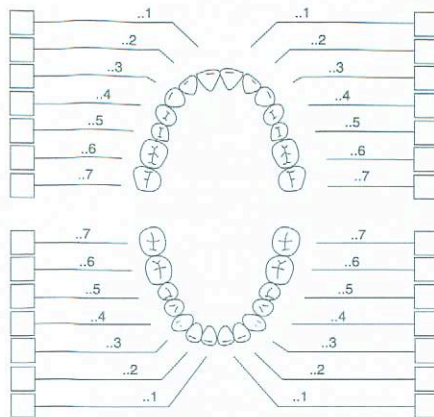
(à l'exception de ceux faisant suite aux examens de 6 et 12 ans)

Date	Indiquer de manière succincte les examens faits, le nombre de dents à soigner et/ou les traitements entrepris	Nom et cachet du praticien

Article L2132-2-1 du code de la santé publique: « Dans l'année qui suit leur sixième et leur douzième anniversaire, les enfants sont obligatoirement soumis à un L. 2132-1 de la réalisation des examens dispensés. »



### Examen de prévention à 12 ans



Compléter le numéro de la dent selon qu'il s'agit d'une dent temporaire ou permanente.

- C Dent cariée
- A Dent absente
- O Dent obturée

Nombre de dents à soigner :

Scelléments préventifs de sillons à réaliser :

non  oui

Anomalies dento-maxillo faciales :

non  oui

#### Conclusions

Rien à signaler actuellement

Soins nécessaires

Traitement en cours

Consultation d'orthodontie souhaitable

Consultation spécialisée souhaitable

Conseils personnalisés :

Date du bilan :  jour  mois  an

Signature et cachet du praticien :

#### Attestation de fin de soins

(à remplir après réalisation des soins nécessaires) :

Date de fin de soins :  jour  mois  an

Signature et cachet du praticien  
ayant effectué les soins :

### Traitements bucco-dentaires

(à l'exception de ceux faisant suite aux examens de 6 et 12 ans)

Date	Indiquer de manière succincte les examens faits, le nombre de dents à soigner et/ou les traitements entrepris	Nom et cachet du praticien

examen bucco-dentaire de prévention (...). Le chirurgien-dentiste ou un médecin qualifié en stomatologie atteste sur le carnet de santé mentionné à l'article